



ENRACINEMENT SANS DERACINEMENT des Marocains résidant à l'étranger

Appel à candidatures

Un diagnostic du secteur associatif (AMRE) en France, réalisé en mars-avril 2009 à la demande du Ministère des marocains résidant à l'étranger dans plusieurs régions françaises a mis en relief la diversité de ses thèmes d'intervention (éducation, social, culture, sport, accès aux droits...). Elle a également fait ressortir d'importants besoins en formation, pour améliorer pertinence et efficacité des actions menées dans le pays d'accueil.

Cette étude a débouché, le 11 novembre 2009 sur le lancement d'un programme de Renforcement des capacités des associations de MRE intervenant en France piloté par 2 associations, dont Migrations et Développement. Ce programme, qui vise l'« Enracinement sans déracinement » des MRE est cofinancé par le Ministère des marocains résidant à l'étranger.

D'une durée de 24 mois, le programme consiste dans un premier temps à former 120 cadres d'associations de marocains résidant en France ou d'associations intervenant auprès de ce public. Ces structures doivent être implantées en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse.

Dans le même temps, un accompagnement sera assuré auprès des associations concernées, pour le montage de projets d'appui aux Marocains résidants en France (jeunesse, femmes, retraités...).

Thèmes du cycle de formation :

1. Techniques d'animation et de mobilisation, accompagnement
2. Management associatif
3. Montage et gestion de projet
4. Techniques de plaidoyer
5. Construction de partenariats ici et là-bas
6. Connaissance des orientations stratégiques du Ministère des MRE
7. Connaissance de la politique de l'immigration française

Public ciblé par les formations :

120 membres actifs d'associations de Marocains résidant en France ou intervenant auprès des Marocains de France.

Les associations ciblées par le programme de formation ont été classées en 3 catégories :

Catégories	Genre d'association	Observations
Catégorie 1	AMRE intervenant dans le pays d'accueil (amicales, associations culturelles...)	
Catégorie 2	AMRE intervenant dans le co-développement + investissement	
Catégorie 3	Associations de quartier qui travaillent avec les immigrés en général	(notamment asso de femmes et de jeunes)



La sélection des candidats se fera en 2 temps :

➤ **1^{ère} phase de sélection sur dossier (à adresser à M&D avant le 15 janvier 2010) :**

Les critères de pré- sélection retenus pour le choix des associations sont les suivants :

- Association déclarée, en capacité de fournir ses statuts, à jour en terme de renouvellement de leurs instances de décision. Les actions menées doivent être conformes aux statuts déposés.
- L'association doit justifier d'une vie associative : nbre d'adhérents, PV de réunions
- Elle doit démontrer une capacité de mobilisation de MRE et s'inscrire dans une démarche partenariale
- Elle doit mener ses actions dans une logique d'intérêt général, ses membres doivent être désintéressés.
- Les associations qui présentent une ouverture (envers les femmes, jeunes...) seront prioritaires

➤ **2^{ème} phase : entretien avec les candidats envoyés par l'association (à partir du 15 janvier 2010) :**

- Chaque candidat est adhérent ou salarié de l'association
- Il est officiellement mandaté par l'association
- Au moins 1 des 2 candidats est lettré
- Chaque candidat justifie d'une expérience dans le secteur associatif, avec des réalisations à son actif
- Il fait preuve de volonté et de motivation
- Les candidats et les instances dirigeantes de leur association s'engagent à s'inscrire dans une logique de création d'un réseau de partenaires pour le renforcement des acteurs, de soutien à la communauté Marocaine à l'étranger et au développement local des régions Marocaines.
- L'association représentée s'acquittera d'une somme de 100 € (comprenant adhésion M&D et participation aux frais de gestion)
- L'association participera aux frais de la formation (montant de la participation à définir)

Les formations démarreront dans le courant du mois de février 2010

Modalités de candidature :

Envoyer dossier administratif de l'association + lettre de motivation, précisant les noms des candidats et signée par le Bureau à :

Association MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT
42 bd d'Annam Bat 4 rdc – 13016 MARSEILLE
Mail : md.france@migdev.org